

**Élisabeth DELCAMP MINVIELLE**

**Trésorière de l'association et en charge de la gestion du site.**



Un parcours d'animatrice de centres de vacances porté par les valeurs et principes de l'éducation populaire, divers postes de surveillante (en externat et internat) et l'obtention d'un diplôme de psychologie clinique et pathologique, m'ont amené vers le concours de Conseillère d'Éducation.

17 années en établissement scolaire (1 an en lycée général et technologique, 9 ans en lycée professionnel, 5 ans en lycée général puis 2 ans en collège).

14 ans en IUFM puis ESPE d'Aquitaine (préparation au concours et formation des CPE mention encadrement éducatif) avec des responsabilités variables selon l'alternance de réformes.

Depuis septembre 2017, j'ai dû réorienter mon parcours professionnel, toujours à l'ESPE d'Aquitaine, vers un poste de Chargée de Mission en Recherche de Partenariats Éducatifs, jusqu'à ma retraite.

Comme les « ancien.nes » je connaissais bien la revue « Conseiller d'Éducation » ! Mais c'est en endossant la responsabilité de formatrice à l'IUFM que je l'ai re-découverte et y ai porté une attention particulière. Nous faisons, avec ma collègue CPE Fabienne Lamothe, régulièrement une place aux articles publiés par l'ANCpE en support de nos cours et des sujets d'entraînement aux épreuves professionnelles du concours.

Aujourd'hui retraitée j'entends, pendant quelques années tout en espérant la relève d'une « jeune garde », participer au maintien de la seule association professionnelle de CPE par égard à ses fondateurs qui ont su faire entendre et valoir la nécessaire évolution de leur métier de surveillant général vers une éducation émancipatrice. Nous avons toujours et plus que jamais pour devoir de porter haut et fort les valeurs de « l'éducation pour toutes et tous » auprès, avec et pour les jeunes qui nous sont confiés.